



AFIREM

Association Française d'Information et de Recherche
sur l'Enfance Maltraitée

Journées de l'AFIREM

L'évaluation dans tous ses états...

Pourquoi faut-il en parler en protection de l'enfance ?

21 novembre 2014

Salle Olympe de Gouges
15 rue Merlin 75011 Paris



L'évaluation quelle qu'en soit la nature, est un processus actuellement incontournable que les professionnels et les institutions doivent s'approprier.

Si l'évaluation a toujours existé sous certains aspects, elle intervient aujourd'hui dans un contexte sociétal, politique et économique en évolution qui peut expliquer certains freins et résistances sur le terrain.

Comment s'y retrouver et créer une dynamique entre la clinique et les impacts politiques ?

Des outils standardisés et des guides ont été mis en place afin d'harmoniser (ou normer) les pratiques et d'objectiver le jugement des professionnels sur l'ensemble du territoire.

Ces outils dépendent des références théoriques et politiques qui les sous-tendent. C'est toute la question du sens de ce que nous faisons. Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Devant la pression sociétale et institutionnelle croissantes, les professionnels qui craignent des erreurs lourdes de conséquences risquent d'avoir recours à l'application opératoire de ces outils standardisés, pouvant compromettre souplesse et créativité nécessaires ; autrement dit le « respect du protocole deviendrait supérieur au respect de l'enfant ». Existe-t-il des critères, expérimentalement valides, qui pourraient permettre l'évaluation des compétences parentales ?

La complexité de l'évaluation de la situation d'un enfant en danger et de sa famille réside dans le fait :

- ▶ de conjuguer et d'articuler des outils standardisés à la singularité des situations,
- ▶ d'explorer la mise en tension entre vie publique /vie privée, aspects individuels et sociétaux, intérêts des enfants/ intérêts des parents,
- ▶ de respecter l'aspect interrelationnel,

pour aboutir à la prise en compte du sujet dans des évaluations objectivables, explicites, rendant lisible des modes de faire, garantie de rigueur.

C'est là tout l'enjeu de ce qui nous est proposé et qui modifie totalement le paradigme des prises de décisions, des actions, de leurs conséquences et de leurs finalités. Sous cet angle l'évaluation devient un processus dynamique, éthique et participatif au bénéfice de la protection des enfants et des familles qui interroge la légitimité des politiques sociales.

Cette journée de l'AFIREM propose une confrontation et une réflexion sur l'évaluation et ses enjeux. « *Mettons les grilles sur le grill* » dans un débat contradictoire.

8h30	Accueil
9h00	Introduction Caroline MIGNOT, <i>AFIREM</i>
9h15	La Folie Evaluation Serait-elle moins folle dès lors qu'elle s'applique à la protection de l'enfant ? Alain ABELHAUSER, <i>Psychanalyste - Professeur des Universités (psychopathologie clinique) - Rennes II</i>
9h45	Ethique et culture du doute en protection de l'enfant Brigitte BOUQUET, <i>Professeur émérite - CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) Paris</i>
10h15	L'évaluation entre crainte et fascination Pierrine ROBIN, <i>Chercheur en sciences de l'éducation - Université Créteil</i>
11h00	Pause
11h30	Évaluation /Prédiction - Que nous apprennent les recherches? Bernard VOIZOT, <i>Psychiatre, Psychanalyste - Membre du Collège de Psychanalyse Groupale et Familiale - Paris</i>
12h00	Discussion
12h30	Déjeuner
14h00	Les enjeux de l'évaluation en Protection de l'enfant Anne OUI, <i>Chargée de mission – ONED (Observatoire National de l'Enfant en Danger) - Paris</i>
14h45	Retentissement sur les politiques et les pratiques <i>Appropriation, démarches dans un département</i> Françoise SARNY, <i>Responsable du CPPA , centre professionnel et de pédagogie appliquée , Conseil Général du Val de Marne</i> Marie Claude PLOTTU, <i>Conseillère technique à la Direction de la protection de l'enfant et la jeunesse au Conseil Général du Val de Marne</i>
15h30	Discussion
16h00	En quête de... enquête, évaluation en justice Christina RINALDIS, <i>Juge pour Enfants</i>
16h30	L'altérité dans l'évaluation. Quelle place pour les familles ? Un représentant du mouvement <i>ATD Quart Monde</i>
17h00	Conclusions Annette GLOWACKI, <i>Présidente de l'AFIREM</i>

BULLETIN D'INSCRIPTION



À retourner à : **A.F.I.R.E.M. - Hôpital des Enfants Malades**
149 rue de Sèvres - 75730 PARIS Cedex 15

Tél. : 01.44.49.47.24 - Télécopie : 01.42.73.13.14

Email : afirem@orange.fr - Site : www.afirem.fr

M^{me} M^{lle} M. Nom :

Prénom : Profession

Organisme :

Adresse personnelle :

Adresse professionnelle :

Adresse de facturation :

Tél.: Fax :

E-mail :

Droits d'inscription

Adhérent de l'AFIREM à titre individuel : 40 €

Non adhérent : 60 €

Formation continue : 70 €

Etudiant : 20 € (joindre justificatif)

Panier-repas* : OUI (15 €, à régler avec l'inscription)

NON

Mode de règlement

Individuel Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM

Institution Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM

Engagement écrit de paiement de l'organisme à joindre obligatoirement

Conditions d'annulation

30 % des droits d'inscription restent acquis à l'AFIREM en cas de désistement, pour frais administratifs

Formation : Mon employeur souhaite recevoir une convention de formation

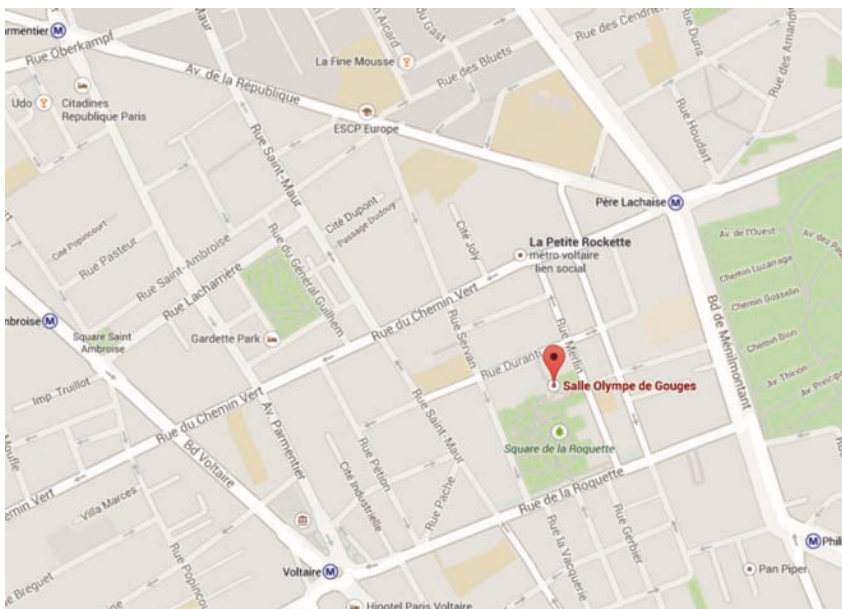
À le..... Signature :

*réservation possible jusqu'au 17 novembre maximum

PLAN D'ACCÈS

Salle Olympe de Gougès – 15 rue Merlin – 75011 PARIS

Métro : Père Lachaise (ligne 2 ou 3) ou Voltaire (ligne 9)



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

AFIREM – Hôpital des Enfants Malades

149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15

Tél : 01.44.49.47.24 / 09.77.84.09.25

Fax : 01.42.73.13.14

E-mail : afirem@orange.fr

Site : www.afirem.fr

N° SIRET AFIREM : 326 494 424 000 12

N° de déclaration de Formation : 1175 263 16 75